



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **ROGERS SUGAR ANNONCE UNE GRÈVE À SA RAFFINERIE DE VANCOUVER**

**Vancouver, Canada, le 28 septembre 2023** – Rogers Sugar Inc. (la « Société » ou « Rogers Sugar ») (TSX: RSI) annonce que la section locale 8 des Public and Private Workers of Canada (PPWC) a initié un mouvement de grève après avoir échoué à s'entendre sur les modalités d'une nouvelle convention collective pour ses membres de la raffinerie de Vancouver. La convention collective existante a expiré le 28 février 2023.

Depuis l'expiration de la convention collective existante, la Société et la section locale 8 des PPWC se sont réunis à plusieurs reprises dans le but de conclure une nouvelle convention collective. Le 25 septembre 2023, la section locale 8 des PPWC a émis un préavis de grève de 72 heures à l'intention de la Société, avec une entrée en vigueur prévue le 28 septembre 2023 à 11h43, heure du Pacifique. Rogers Sugar a pris la décision de mettre l'usine de Vancouver au ralenti avant cette échéance afin d'assurer un processus d'arrêt ordonné qui garantit la sécurité de tous les employés ainsi que la sécurité de ses installations et de ses opérations.

Les communications entre les parties sont en cours et la Société est optimiste quant à la possibilité de parvenir à un accord équitable bénéficiant à tous les participants. Rogers Sugar fournira des mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

#### **À propos de Rogers Sugar Inc.**

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic, et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre depuis 135 ans. Elle exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi que la seule usine de transformation du sucre de betterave au Canada, située à Taber, en Alberta. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de The Maple Treat Corporation (« TMTC ») et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts sous des marques maison au détail dans plus de 50 pays et sont vendus sous diverses marques. La Société vise à offrir les produits de sucre et les édulcorants de la meilleure qualité en vue de satisfaire ses clients.

#### **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :**

M. Jean-Sébastien Couillard  
Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif de Lantic Inc.  
Tél: (514) 940-4350

investors@lantic.ca  
Site web : [www.lanticrogers.com](http://www.lanticrogers.com)